

**Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression  
plastique Option Art**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique Option Art. 2016, École européenne supérieure d'art de Bretagne - EESAB. hceres-02042011

**HAL Id: hceres-02042011**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042011>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression  
plastique option art

- Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne - EESAB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Evaluation réalisée en 2015-2016

### Présentation de l'établissement

L'Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) a été créée début 2011 sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Elle réunit les quatre écoles d'art de la région Bretagne, établies sur quatre sites distincts : Brest, Lorient, Quimper et Rennes. Une nouvelle direction a été mise en place à compter de la rentrée 2015-2016.

Par son nom, l'EESAB affirme son échelle territoriale qui l'identifie à sa région et son ambition internationale qui se traduit par une inscription volontariste dans un réseau mondial d'établissements d'enseignement supérieur artistique de haut niveau et par un engagement dans des programmes européens importants.

Les 1<sup>ères</sup> années de l'installation de l'EPCC ont été en grande partie consacrées à la structuration administrative de l'établissement et à la mise en place des modalités de fonctionnement sur quatre sites s'agissant de la formation, de la recherche, des relations internationales et de la professionnalisation des étudiants.

Les quatre sites de l'EESAB s'articulent autour de deux cycles d'études : un 1<sup>er</sup> cycle, d'une durée de trois ans, validé par le DNAP (Diplôme national d'arts plastiques) et un 2<sup>ème</sup> cycle, d'une durée de deux ans, qui conduit au DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique), suivant en cela le schéma d'harmonisation européen (LMD, licence-master-doctorat).

Pour le 2<sup>ème</sup> cycle, le site de Brest propose un cursus en art et en design, ceux de Lorient et Quimper proposent un cursus en art. Le site de Rennes est le seul à accueillir les trois options du DNSEP (*art, communication, design*).

En 2014-2015, l'école a accueilli 878 étudiants.

### Présentation du diplôme

La formation en art, axe majeur de l'EESAB, est proposée sur les quatre sites de l'établissement, du DNAP jusqu'au DNSEP.

Le DNSEP option *art* vise à former de jeunes artistes ou créateurs qui sauront s'insérer dans la vie professionnelle en mobilisant leurs compétences et leurs connaissances mais aussi leur capacité à inventer, innover, produire des formes, des images, des dispositifs inédits. Les diplômés seront capables de faire valoir leur sensibilité et leur culture artistique dans des domaines professionnels appliqués et divers (régie d'exposition, assistantat d'artiste, scénographie, édition, médiation, enseignement artistique).

Le cursus d'études est large. Il comprend des ateliers de recherche et de création (ARC), des plateformes, des projets communs, des programmes de recherche.

### Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les connaissances et compétences attendues sont clairement identifiées. La définition des aspects théoriques et pratiques est précise. Les enseignements permettent à l'étudiant de valoriser son projet personnel à partir d'outils de mise en espace du travail et de communication adaptés.

La formation est dispensée sur les quatre sites, avec des spécificités propres à chaque site. En conséquence les étudiants se déplacent peu entre les sites, à l'exception, ponctuellement, de quelques événements particuliers (workshops, journées d'études, voyages, plateforme commune, Boat).

Le cursus se veut progressif, articulé entre une recherche individuelle et une dynamique collective et fondé sur la pratique et l'expérimentation. Sa structuration en unités d'enseignement (UE) est clairement décrite, en particulier concernant l'UE « projet plastique » et l'UE « initiation à la recherche » réparties dans un rapport constant de deux tiers/un tiers durant les deux années d'études. On note toutefois des différences surprenantes entre les quatre sites si

l'on corrèle le nombre d'inscrits, le nombre d'enseignants et le volume horaire d'enseignements : on constate à Brest 31 inscrits, 13 enseignants, 20 intervenants extérieurs et 1100 heures d'enseignements - à Lorient 20 inscrits, 12 enseignants, 9 intervenants extérieurs et 1580 heures d'enseignements - à Quimper 36 inscrits, 13 enseignants, 31 intervenants extérieurs et 1236 heures d'enseignements - enfin à Rennes 34 inscrits, 12 enseignants, 22 intervenants extérieurs et 926 heures d'enseignements. Ces écarts importants ne sont pas explicités. Traduisent-ils une implication différente des enseignants, une imprécision des données fournies quant à l'implication des enseignants entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycle ou bien des modalités pédagogiques distinctes ?

L'enseignement s'effectue de manière classique, principalement en présentiel, dans les ateliers (ateliers collectifs, répartis par années d'étude), pôles techniques, salles de cours, bibliothèque et galeries des quatre sites. Les enseignements artistiques spécifiques, par médium ou techniques, sont fonction du choix de l'étudiant et des besoins liés à son projet personnel.

Le mémoire est adossé à la recherche par le biais du projet personnel de l'étudiant, sa mise en place au semestre 8 est l'un des éléments du passage en 5<sup>ème</sup> année. Sa soutenance est validée par un jury comportant un enseignant de l'école et une personnalité extérieure, l'un des deux étant docteur.

Le recrutement de la formation est très majoritairement interne, par passage devant une commission de site en amont de l'obtention du diplôme de 1<sup>er</sup> cycle. Il existe une commission d'équivalence pour les candidats extérieurs, cependant ces derniers sont quasi absents en 2<sup>ème</sup> cycle. On observe en outre très peu de mobilité étudiante entre les sites à l'occasion du passage en 2<sup>ème</sup> cycle.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'EESAB s'inscrit dans l'histoire culturelle spécifique à la région Bretagne, elle est issue d'un intérêt ancien des collectivités territoriales pour la création. La région Bretagne est très active sur le plan artistique et culturel : il existe 40 structures en art contemporain dont le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) Bretagne et 3 centres d'art contemporain bien repérés (Passerelle à Brest, La Criée à Rennes, Le Quartier à Quimper).

L'école s'inscrit aussi dans un territoire plus large, le Grand Ouest, avec d'autres établissements : l'Ecole supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans (ESBA TALM)), l'Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole, l'Ecole supérieure d'arts et médias Caen-Cherbourg. Après avoir adhéré au PRES UEB (pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université européenne de Bretagne), l'EESAB et l'ESBA TALM ont récemment engagé une démarche commune d'adhésion à la nouvelle ComUE UBL (communauté d'universités et établissements Université Bretagne Loire).

L'adossement à la recherche, clairement décrit, est satisfaisant. La recherche collective se réalise au sein des conférences, des ARC ou des plateformes. Au sein de cette structure générale, les sites présentent des spécificités :

- le site de Brest s'organise en projet personnel et plateformes de recherche. Celles-ci sont au nombre de trois : travaux publics (l'art dans l'espace public), lost in spaces, places, people and things (l'art dans son contexte), using walls (pratiques de l'exposition). Chaque étudiant doit participer à au moins une plateforme chaque année ;
- le site de Lorient articule la recherche autour de la question du récit, avec un accompagnement privilégié des pratiques du dessin ;
- le site de Quimper dispense un cours de philosophie aux semestres 7 et 9 ainsi qu'un séminaire de culture générale. Au cours du cursus, les étudiants doivent participer à au moins une des plateformes suivantes : céramiques & Cie (avec appui sur les faïenceries locales), éditer, situations (pratiques ouvertes, son, corps, mots), nos désirs extérieurs et autres choses publiques (l'art et l'espace public) ;
- le site de Rennes propose une articulation à la recherche structurée par 2 UE initiation à la recherche et projet personnel. Ce projet fait l'objet d'un suivi individualisé et se réalise à partir d'une participation aux ARC. En 2015, quatre ARC sont identifiés : Floating island (espaces aquatiques), Boat (navire de recherche pensé comme un atelier mobile), Edition dataflow (en partenariat avec le centre régional information jeunesse Bretagne), instants sonores (en partenariat avec le conservatoire de Rennes). Par ailleurs, la présence à Rennes des Archives de la critique d'art est identifiée comme une ressource précieuse et a donné lieu à un programme de recherche intitulé « de l'archive et l'auto-archivage comme œuvre », avec une publication en 2013.

Concernant la professionnalisation, l'école propose aux étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle des quatre sites un module de préparation à l'insertion professionnelle pertinent, en collaboration avec deux associations qui œuvrent dans le champ de la jeune création artistique : Chrysalide - Artenréel, coopérative d'activités et d'emploi du Finistère pour le secteur artistique et culturel, et Documents d'artistes Bretagne, éditeur en ligne de dossiers d'artistes vivant en Bretagne. Les liens avec les milieux de l'art sont corrects. Il existe entre autres des collaborations ponctuelles ou sur le long terme avec des entreprises locales, telles que la Papeterie armoricaine à Brest (une imprimerie en activité), Pam'O'Litho autour d'un fond de pierres lithographiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle), les faïenceries Henriot à Quimper, la société d'économie mixte Territoires publics à Rennes, etc. Ces interactions se traduisent par des réalisations ponctuelles

d'intérêt mais le dossier transmis par l'établissement ne permet pas d'évaluer le nombre d'étudiants impliqués dans ces projets.

Depuis 2015, l'EESAB a largement développé son réseau international qui compte 43 partenariats dans le cadre des programmes Erasmus+ et 11 partenariats hors Europe. Les données communiquées sont précises. Elles permettent de constater une augmentation de la mobilité sortante mais les chiffres n'en restent pas moins faibles : en 2013-2014, en 4<sup>ème</sup> année, 20 étudiants sur 67 inscrits ont effectué une période d'études à l'étranger. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs particuliers de soutien financier, par exemple des bourses pour les séjours hors Europe. Il existe une mobilité des enseignants, 13 enseignants ou directeur ont bénéficié d'un séjour à l'étranger depuis 2013. Le faible nombre de départs des étudiants à l'étranger est sans doute compensé par une participation étudiante élevée au programme international Culture-led regeneration (ICR) qui a impliqué en 2014-2015 plus de 70 étudiants des quatre sites dans 8 projets menés avec des universités du sud de l'Angleterre. Le dossier ne précise pas si ce dispositif est toujours en cours ou sera renouvelé.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

On observe un certain paradoxe entre la composition globale des effectifs de 1<sup>er</sup> cycle, toutes formations confondues, (en 2014, 37,5 % des entrants provenaient de la région Bretagne, 57 % d'autres régions et 11,5 % de pays étrangers) et le caractère presque fermé du passage en 2<sup>ème</sup> cycle. Ce passage est très majoritairement interne, avec très peu de mobilité entre les sites. Il semble qu'une fois dans l'école, les étudiants préfèrent poursuivre leur scolarité dans le même cadre. Dans un contexte régional très porteur quant à l'attractivité géographique et culturelle, on peut être surpris par le peu de rayonnement de l'EESAB en dehors de son territoire géographique au niveau de l'entrée en 2<sup>ème</sup> cycle.

Le taux de réussite au diplôme est très satisfaisant. En 2014, il est de 100 % sur les sites de Quimper et Rennes, de 81 et 83 % sur les sites de Brest et Lorient. Ces taux sont à pondérer au regard des éventuels abandons ou redoublements (non précisés dans le dossier).

En 2015, l'EESAB a mené une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des années 2011 à 2013. Le taux de réponse est relativement correct (50 %). Cette enquête montre une poursuite d'études à des niveaux divers (depuis le certificat d'aptitude professionnelle, CAP, jusqu'au doctorat) selon les sites (de 85 % à Brest à 34 % à Rennes). Elle montre également une activité régulière de créations artistiques (100 % des diplômés à Lorient et Quimper, 80 % à Rennes). Les chiffres portant sur l'insertion professionnelle directe sont plus difficiles à analyser du fait de la possibilité de réponses multiples. Sur cette base, environ 55 % des diplômés exercent une ou plusieurs activités, principalement dans les arts plastiques (47 %) et dans l'enseignement (16 %). La nature de l'activité rémunératrice est en lien avec le champ de la formation pour 75 % des diplômés de Brest, 59 % de Lorient, 42 % de Quimper et 44 % de Rennes. Ces résultats sont très modestes mais à mettre en partie en rapport avec les difficultés économiques propres au champ de la formation. Seulement trois diplômés de cette période ont entamé un doctorat.

- Pilotage de la formation

L'équipe enseignante de l'EESAB est composée de 50 enseignants (dont quatre docteurs), majoritairement des artistes plasticiens qui présentent des parcours professionnels confirmés. Seuls quelques théoriciens (historiens de l'art, critiques d'art, commissaires d'exposition, écrivains) dispensent les enseignements théoriques. Le lien entre théorie et pratique est assuré par la participation conjointe des différents enseignants (praticiens et théoriciens) à la réalisation des projets pédagogiques et artistiques. On constate des écarts troublants entre les sites s'agissant de l'encadrement pédagogique : à Rennes, un chiffre élevé d'ETP (équivalent temps plein) d'enseignement (33,94) alors que ce site a le chiffre le plus bas s'agissant du volume d'enseignement par étudiant (926 heures), à Lorient, 16,30 ETP d'enseignement pour un volume d'enseignement par étudiant de 1580 heures.

Le secrétariat général de l'EESAB est situé à Rennes, il dispose de 8 ETP. Chaque site est doté d'une équipe administrative (à Rennes 8,25 ETP, à Brest 7 ETP, à Lorient 7 ETP, à Quimper 6,7 ETP). Il dispose également d'une équipe technique spécialisée. On compte au total 36,95 ETP administratifs pour 89,5 ETP enseignants.

Le principe de collégialité est dominant dans l'évaluation des étudiants. Cette évaluation s'effectue principalement lors des bilans semestriels publics, les cours théoriques sont parfois évalués en contrôle continu. Les étudiants reçoivent une évaluation écrite après chaque bilan semestriel, comportant les commentaires des enseignants, une appréciation globale ainsi que les crédits attribués. Les critères d'évaluation sont clairement indiqués dans le dossier. En 5<sup>ème</sup> année, la présentation au DNSEP est précédée d'un « jury critique » formé d'enseignants de l'école et d'un enseignant d'un autre site.

Le pilotage de la formation est en place. Il est assuré par le biais de divers dispositifs :

- dans chaque site, des réunions pédagogiques, de trois à quatre fois par an, réunissent tous les enseignants du site et des délégués étudiants pour partie des réunions. Un conseil de site rassemble la direction du site, les membres

représentants du site au conseil d'administration, des personnalités qualifiées locales et des représentants du personnel administratif, des enseignants et des étudiants. Le conseil de site est compétent sur tous les aspects de la vie de l'école.

- au niveau de l'EESAB, outre le conseil d'administration de l'EPCC, il existe :
  - un conseil pédagogique et de la vie étudiante (CPVE) qui se réunit au moins deux fois par an. Il rassemble des représentants des équipes pédagogiques et des étudiants, le directeur général et les directeurs de site. Il a un rôle consultatif et peut organiser des groupes de travail sur des questions spécifiques ;
  - un comité de direction (directeur général, directeurs de site, secrétaire général) qui se réunit une fois par mois. Il assiste le directeur général dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement et dans la gestion quotidienne. Il définit les questions à soumettre au CPVE.

Les éléments fournis ne permettent pas d'identifier une représentation des enseignants et des étudiants au sein du conseil d'administration de l'établissement. Si tel est le cas, il conviendra de remédier à cette situation.

Les missions des différentes instances de perfectionnement sont clairement explicitées. Les résultats de leurs travaux sont précisés. Tout au plus peut-on constater une multiplicité de dispositifs de pilotage de la formation, ce qui vraisemblablement alourdit le fonctionnement de l'EPCC et peut-être freine la fluidité des relations entre les sites.

Le conseil artistique et scientifique est en cours de création. Il sera consulté par la direction de l'établissement sur la politique en matière de recherche.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est assurée par le biais d'un questionnaire très complet qui prend en compte tous les aspects de la formation. Malheureusement le taux de réponses est trop faible (25 %) pour que les résultats soient significatifs. Parallèlement, lors des conseils de site ou lors d'assemblées, l'expression orale directe des étudiants est entendue.

La formalisation de l'autoévaluation de la formation est récente (2015). Elle se base sur une méthodologie élaborée collectivement avec les enseignants (questionnaire adressé à tous les enseignants sur des questions pédagogiques et de gouvernance). Le dossier donne une analyse des résultats, croisée avec l'autoévaluation de l'équipe de direction. On observe des points saillants : satisfaction quant aux choix pédagogiques structurant la pratique et l'expérimentation, quant à l'évaluation collégiale et au développement des programmes de recherche et des transversalités entre les sites. Des réserves sont exprimées concernant la lisibilité des documents de communication, la lenteur de la mise en place de liens avec les entreprises, l'augmentation de la charge de travail pour les enseignants (à effectifs constants) et le fonctionnement encore problématique du CPVE. On peut regretter qu'une procédure d'autoévaluation plus large (associant tous les acteurs de l'école) et plus ouverte (questions ouvertes plutôt que QCM, questions à choix multiples, discussions publiques) n'ait pas été tentée.

## Conclusion

### Points forts :

- La multiplicité, spécificité et complémentarité de l'offre pédagogique sur les quatre sites.
- Le développement de projets de recherche ciblés, bien articulés les uns aux autres, avec des partenariats locaux ou plus lointains (Angleterre) qui ancrent ces projets dans des territoires singuliers, l'intérêt tout particulier du projet Boat.
- La dimension et l'importance de l'EPCC (nombre d'étudiants, dynamique régionale, volonté d'ouverture).
- Les efforts réalisés visant une préparation performante à l'insertion professionnelle des étudiants et l'initiative, dans ce cadre, de s'appuyer sur deux associations locales (Chrysalide et Documents d'artistes en Bretagne).
- Une ouverture à l'international dynamique, non seulement à travers les stages mais aussi par des actions de partenariats ponctuels ou à long terme.

### Points faibles :

- La complexité du fonctionnement administratif de la formation (éclatement sur quatre sites, des équipes administratives distinctes et peu de relations entre elles).
- Le recrutement « fermé » de la formation qui dénote un manque d'attractivité au-delà de l'établissement.
- Une gouvernance qui semble assez pyramidale.
- Le manque d'envergure des extensions professionnelles.

### Recommandations pour l'établissement :

La structure de l'établissement est complexe, sa taille à la fois en envergure géographique et en nombre d'étudiants en fait un établissement moteur de la région Bretagne. Son articulation interne est encore en devenir mais l'impulsion donnée depuis 2011 a des résultats positifs.

La formation est manifestement de bon niveau et l'offre globale de l'établissement est riche et diversifiée. L'EESAB a su renforcer les apprentissages techniques, la recherche et développer les projets à l'international, suivant en cela les recommandations formulées lors de la précédente évaluation du HCERES. Elle a également su établir un bilan d'autoévaluation sincère. Le diagnostic posé devrait permettre de fédérer une image et un ton communs aux quatre sites (documents de présentation, d'inscription, livret de l'étudiant, etc.). Une meilleure lisibilité des passerelles entre les sites faciliterait la circulation des étudiants entre les différentes formations et peut-être en augmenterait l'attractivité.

Deux dimensions devraient permettre de développer encore le projet et l'identité de la formation :

- la dimension identitaire autour des littoraux. La stratégie à l'international s'articule en grande partie autour du programme ICR qui regroupe des lieux de création bénéficiant des territoires littoraux. La singularité de cette orientation pourrait être amplifiée,
- la dimension territoriale et économique du Grand Ouest. Plus que la dimension territoriale purement politique qui peut s'avérer instable et non pérenne, un dialogue est à privilégier avec les acteurs économiques et leurs représentations. La qualité avérée et la performance du maillage économique de ce territoire devraient être un appui pour l'école.

Enfin des efforts sont à poursuivre dans le domaine de la gouvernance pour une meilleure mise en œuvre du processus de démocratie interne dans l'objectif de créer l'adhésion de tous les acteurs concernés (étudiants, enseignants, personnels administratifs) à la réalisation de l'offre de formation.



# Observations de l'établissement

HCERES  
Section des formations et  
diplômes  
Monsieur Jean-Marc Geib  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

À Rennes, le 24 juin 2016

**Objet : Observation sur le rapport d'évaluation du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique option Art de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne – EESAB.**

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu le rapport d'évaluation réalisé par l'HCERES à l'issue du dossier déposé par notre établissement en vue de la reconduction du grade de master de notre DNSEP Art. Nous vous remercions de l'attention qui y a été portée, et de la justesse de son analyse qui correspond bien, de notre point de vue, à la formation telle qu'elle a été organisée ces dernières années, dans ses points forts comme dans ses points de faiblesse.

Le rapport souligne bien les spécificités de la formation liées à sa structuration récente à 4 sites, « la multiplicité, spécificité et complémentarité de l'offre pédagogique sur les quatre sites », son inscription à l'échelle d'une région singulière « très active sur le plan artistique et culturel », dont elle tire profit notamment par « le développement de projets de recherche ciblés et bien articulés les uns aux autres » (projet BOAT, Interreg ICR). La dimension de l'établissement y est perçue comme une force, permettant une véritable dynamique régionale et l'ouverture aux partenariats à l'international. Enfin, le rapport salue nos actions pour une « préparation performante à l'insertion professionnelle des étudiants ».

Nous reconnaissons certains points faibles soulignés dans le rapport, notamment le recrutement « fermé » de la formation, sa faible attractivité au niveau du deuxième cycle, et le manque de mobilité des étudiants au sein de l'établissement en cours de cursus. Nous sommes tout à fait conscients de l'effort que nous devons faire qui devra passer par une plus grande lisibilité des spécificités et des singularités des sites, notamment en 2ème cycle, et une vraie politique volontariste pour favoriser la mobilité de nos étudiants, au sein de l'EESAB, mais également pour les échanges internationaux.

Cette approche quantitative qui est celle du rapport demandé ne doit pas cependant occulter les nombreux cas d'étudiants étrangers intégrés en cours de cursus, notamment ceux issus de cultures lointaines (Chine, Iran, Algérie, Guatemala, Colombie, ...), qui trouvent dans notre établissement un accueil et un accompagnement pédagogique précis et adapté leur permettant de réussir brillamment leur diplôme. La mobilité entre les sites se met en place notamment en cours de 1er cycle, ce qui permet très souvent à certains étudiants en difficulté de se réinvestir auprès d'une nouvelle équipe pédagogique en changeant de site.

Les « différences surprenantes entre les 4 sites » en ce qui concerne l'encadrement pédagogique, qui apparaissent notamment par les tableaux quantitatifs, sont évidemment à interroger, mais nous avons rencontré des difficultés à renseigner ces tableaux, qui ne peuvent rendre compte de la réalité de nos enseignements, la pédagogie s'appuyant essentiellement sur la forme du rendez-vous individuel, complété par des pratiques collectives qui convoquent plusieurs enseignants.

Enfin, deux remarques du rapport nous ont étonnés :

- « La complexité du fonctionnement administratif de la formation » soulignée ici ne nous semble pas relever d'un rapport d'évaluation d'un diplôme, d'autant plus que le dossier déposé ne donne aucune indication autorisant un jugement portant sur les relations des équipes administratives entre elles (« des équipes administratives distinctes et peu de relations entre elles »). Le fait est qu'un EPCC à 4 sites comporte en effet une réelle complexité administrative, que nous parvenons très bien à surmonter grâce, justement, à une excellente communication entre les équipes. Le choix a été fait, de par l'histoire des écoles, et leur éloignement géographique, d'une relative autonomie budgétaire et administrative des sites, ce qui permet une plus grande souplesse et réactivité dans la gestion des activités pédagogiques.

- Pointer la gouvernance de l'établissement comme « pyramidale » n'est pas juste. Il existe bien des représentants élus des membres du personnel et des étudiants au sein du conseil d'administration (4 membres du personnel et 2 étudiants), et les instances, qui ont certes rencontré quelques difficultés dans leur mise en œuvre et leur fonctionnement les premières années, ont cependant été actives et ont contribué à la réflexion sur le projet d'établissement. En outre, la pédagogie est avant tout pensée, dans les 4 sites, avec les enseignants, et en regard des retours des étudiants, lors des réunions pédagogiques.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à nos remarques, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Danièle Yvergniaux,



Directrice générale de l'Ecole  
Européenne Supérieure d'Art de  
Bretagne